

Plusieurs semaines après le naufrage d'une pirogue entre Libreville et la Pointe-Denis

## Le piroguier serait libre de ses mouvements

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

**MARCEL** Billi Bi Nzoghe, le conducteur de l'embarcation qui aurait fait naufrage, le 31 août dernier, entre la Pointe-Denis et Libreville et à l'issue duquel deux passagers – Fenelle Mvelet Ossima (Féfé pour les intimes) et son petit ami Hearly Mvoumbou Mihindou – sont toujours portés disparus, serait libre. D'après des sources concordantes, la brigade nautique, au terme de plusieurs semaines d'enquête sans succès, l'aurait relâché la semaine dernière. Plusieurs témoins affirment l'avoir vu le week-end écoulé en train de prendre un verre dans un bistrot d'Oloumi. L'affaire n'a pas évolué jusqu'à aujourd'hui, précisent nos informateurs. " Nous ne comprenons plus rien. Après sa garde à vue à la brigade nautique, Marcel Billi Bi Nzoghe a été présenté devant le parquet de Libreville.



La pirogue aurait chaviré entre Libreville et la Pointe-Denis, le 31 août dernier, aux dires de son conducteur.

Après audition, le magistrat instructeur l'a remis à la disposition des Officiers de police judiciaire pour complément d'enquête. Marcel Billi Bi Nzoghe se contredit dans ses différentes versions. Il a même déclaré qu'il souffrirait de troubles de mémoire. Ce que nous souhaitons, c'est qu'il nous dise exactement ce qui s'est réellement passé, et où sont les deux personnes qui étaient avec lui dans la pirogue", indique une source proche de la famille des disparus. Il vous souviendra que le

31 août dernier, Fenelle Mvelet Ossima, 27 ans, et son petit ami Hearly Mvoumbou Mihindou, la trentaine, avaient embarqué dans une pirogue au Centre de pêche artisanale d'Oloumi pour se rendre à la Pointe-Denis. Sauf que l'embarcation aurait chaviré. Le piroguier – Marcel Billi Bi Nzoghe –, seul rescapé, avait affirmé que les deux passagers ont péri noyés, et que lui-même avait usé de pratiques mystiques pour sauver sa peau.



Fenelle (cliché) et son petit ami Hearly demeurent toujours introuvables, à ce jour.

### Les faits du week-end

#### Elle se fait arnaquer sur Facebook

UN individu, se présentant sur Facebook comme un recruteur de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) et qui, à travers diverses annonces, invitait des personnes en quête d'un emploi à le contacter via Messenger pour plus d'informations, vient de faire une victime, M.K., qui se trouve être une femme. Dès que le contact a été établi, l'homme a orienté M.K. vers un pseudo-médecin pour l'établissement d'un certificat médical en urgence. En raison de ce caractère d'urgence, le document était facturé à 40 mille francs, le montant devant être réglé électroniquement. Seulement voilà: après que M.K. a suivi toutes ces instructions, silence radio. En allant porter plainte à la police, elle a appris qu'elle est la énième victime d'un type d'escroquerie qui devient de plus en plus fréquent chez nous.

#### Ils tentent de violer une fille après l'avoir rendue ivre

TROIS jeunes hommes ont fait s'empiffrer d'alcool une jeune femme dans le but de la violer. La scène a débuté dans un bar du quartier Alenakiri, à Owendo. Le trio, après avoir constaté que la victime était ivre, l'a amenée dans un coin à l'abri des regards indiscrets. Pendant que les trois délinquants étaient en train de la déshabiller de force, la victime s'est débattue comme une lionne, criant de toutes ses forces. Avec succès, puisque deux hommes ayant entendu les lamentations de la demoiselle se sont rapprochés des lieux. À leur vue, les trois voyous se sont enfuis.

#### Ils dévalisent un magasin et emportent plusieurs téléphones

DEUX jeunes hommes ont profité de la fine pluie tombée sur Libreville, dans la nuit de jeudi à vendredi, pour entrer par effraction dans un magasin de vente de téléphones au quartier IAI. Ils ont emporté plusieurs appareils - on parle d'une centaine de téléphones -, qu'ils ont ensuite revendus à l'ancienne gare routière. Saisie par la victime, la police, après plusieurs jours d'enquête, a mis la main sur un suspect. Celui-ci est passé aux aveux. Son présumé complice court toujours.

Rassemblés par Abel EYEGHE EKORE

### Meurtre à Bitam

## Il poignarde à mort son beau-frère

SSB  
Bitam/Gabon

UN homme d'une trentaine d'années, identifié comme Charlie Zogho Assoumou, a trouvé la mort le mardi 17 septembre dernier, au cours d'une bagarre avec le petit ami de sa sœur cadette, au quartier Akuè-Essimengae, dans la commune de Bitam.

Les circonstances exactes de cette agression mortelle ne sont pas encore connues. Ce que l'on sait, par contre, c'est que la victime a été poignardée à mort par son agresseur et ses complices, dont les identités ne nous ont pas été communiquées. Ces derniers sont actuellement entre les mains de la brigade de gendarmerie de Bitam-Centre pour les nécessités d'enquête.



Le drame s'est produit dans ce quartier de Bitam.

### Branchements anarchiques à Port-Gentil

## Plusieurs compteurs électriques calcinés à Côte d'Azur

Jean-Paulin ALLOGO  
Port-Gentil/Gabon

UN incendie a calciné dernièrement plusieurs compteurs électriques, de type Edan, au quartier Côte-d'Azur, dans le premier arrondissement de la commune de Port-Gentil. À l'origine du sinistre, semble-t-il, un câble défectueux relié à l'un des compteurs électriques ravagés par le feu.

" Ici, on compte un nombre incalculable de branchements électriques anarchiques. Les fils de courant se mêlent et s'entremêlent, ce qui peut parfois causer des déchirures du plastique qui couvre le câble et, à



L'état des compteurs après le passage du feu.

la suite de plusieurs frottements, cela produit des étincelles suffisantes pour provoquer un incendie ", a expliqué un ancien agent de la Société d'énergie et

d'eau du Gabon (SEEG). Une victime précise: " Cela fait plusieurs mois que nous avons signalé ce problème d'étincelles à la SEEG. À notre grand étonnement,



Les branchements électriques anarchiques, cause de l'incendie.

elle n'a pas réagi. La conséquence c'est qu'aujourd'hui, plusieurs familles sont privées d'électricité dans leurs domiciles par la faute d'un seul individu ".

Pour empêcher que tout le quartier s'embrase, les victimes de l'incendie, comme un seul homme, ont lutté contre les flammes avec le sable comme seule arme.